



BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

BROCHURE D'INFORMATIONS





OBJECTIFS

Informer les familles monoparentales sur les aides existantes dont ils peuvent bénéficier et leur donner un accès direct et simple aux informations avec des coordonnées de contact.



DURÉE

Environ un an entre la préparation et la distribution de la brochure.



PUBLIC-CIBLE

Familles monoparentales.



LIEU

Les informations contenues dans la brochure concernent les services accessibles dans la Région de Bruxelles-Capitale, mais également au niveau local sur le territoire communal. La distribution et la mise à disposition se font dans tous les lieux publics fréquentés par les familles monoparentales, tels que les maisons médicales, la maison communale, les services paracommunaux, le CPAS, la mission locale, les ASBL, les écoles, les crèches, les salles d'attente, etc. La diffusion peut se faire en version imprimée ou numérique.

DESCRIPTION DU PROJET

Brochure d'informations utiles et accessibles, sur tout ce qui peut intéresser et concerner les familles monoparentales, leurs droits et les aides dont elles peuvent bénéficier. Les informations sont présentées sous différentes rubriques, telles que :

- Aides financières
- Aides psychologiques, sociales et juridiques
- Logement
- Emploi
- Santé physique et mentale
- Activités pour les parents
- Activités pour les enfants
- Déplacements
- Education
- Vie sociale

Les lieux indiqués se trouvent de préférence dans les limites du territoire communal.

COMMUNICATION

La brochure en version papier devrait être promue dans les lieux accessibles au public, ainsi que lors d'événements, de conférences ou autres moments susceptibles de rassembler des familles. Les acteurs mentionnés dans la brochure devraient également la promouvoir.

La version numérique devrait être insérée sur les sites internet de la commune et des partenaires (asbl, administrations, lieux culturels, écoles...).

Un travail de communication interne devrait être mis en place afin d'informer les familles monoparentales travaillant au sein-même de la commune.

Et enfin le service communication de la commune pourrait prévoir des publications sur ses réseaux sociaux.

CRITÈRES À PRENDRE EN COMPTE

- **Déterminer les besoins précis du public-cible** (les familles monoparentales), leurs préoccupations et leurs intérêts spécifiques.
- **Définir les objectifs de la brochure** : informer sur les ressources disponibles, sensibiliser à des problèmes spécifiques ou encourager certaines actions en fonction de problématiques précises.
- **Rédiger un contenu informatif et utile** : répondre aux questions et préoccupations les plus fréquentes des familles monoparentales, utiliser un langage simple et accessible.
- **Choisir un titre accrocheur** : refléter le contenu de la brochure et attirer l'attention des familles concernées.
- **Assurer l'inclusivité et la diversité** : représenter la diversité des familles monoparentales en termes d'origine, de culture, d'orientation sexuelle, etc. Respecter toutefois la réalité de terrain qui est que les femmes sont les premières victimes de cette situation, ne pas les invisibiliser une fois de plus en ayant des termes masculinisés tels que « parent solo » alors que 86% sont des mamans seules... Idem pour la proportion d'images, ne pas surreprésenter les pères.
- **Inciter à l'action** : encourager à rechercher de l'aide, un soutien à partager des informations, à rompre l'isolement, ou à s'impliquer dans des activités sociales.
- **Prévoir assez de temps pour collecter, compiler et organiser les informations**, ainsi que pour vérifier les coordonnées des aides et services mentionnés.
- **Rédiger la brochure dans un style simple et accessible** en ayant en tête que les lectrices n'ont peut-être pas une connaissance parfaite des langues nationales.
- **Réalimenter la brochure** et la mettre à jour régulièrement par rapport aux liens et aux coordonnées des contacts.
- **Faire un suivi des brochures distribuées** aux partenaires et les remplacer en cas de mise à jour. Renouveler le stock dans les points de distribution périodiquement.



SERVICE PILOTE DE L'ACTION

Différents services sont possibles : service Égalité des chances, service Familles, service Prévention, service Médiation, etc.



ÉVALUATION

- Suivi des brochures distribuées et des brochures restantes.
- Suivi des brochures téléchargées sur le site web.



PARTENAIRES

Les partenaires seront recherchés en interne au sein des services communaux pour l'essentiel.

- Pour la collecte des informations : service Familles, Égalité des chances, Médiation, Prévention.
- Pour la traduction : service de traduction interne.
- Pour la mise en page : service communication.
- Pour l'impression : imprimerie communale.
- Pour la distribution : divers services communaux, paracommunaux et partenaires associatifs qui s'occupent des questions familiales, sociales et de l'enfance.
- Les administrations partenaires (SPRB).
- Les CPAS.
- Les écoles et autres structures en contact avec les familles.
- Les professionnels de la santé et les travailleurs sociaux peuvent diffuser l'information aux familles monoparentales.
- Les familles monoparentales elles-mêmes au travers de leurs témoignages, leurs idées et leur feedback.

- Retour des services, ASBL et autres lieux mentionnés dans la brochure.
- Retour des familles monoparentales elles-mêmes : prévoir des sondages ou des questionnaires sur la pertinence de la brochure, sa facilité d'utilisation, les informations qu'elle fournit, etc.
- Évaluation de l'impact de la brochure : a-t-elle permis aux familles monoparentales de mieux comprendre leurs droits ? Les a-t-elle aidées à accéder à des services de soutien ? A améliorer leur vie quotidienne et sociale, etc.
- Prise en compte des commentaires ou des suggestions pour améliorer cet outil.
- Analyse des retours pour déterminer les points où des améliorations sont nécessaires.



BUDGET À PRÉVOIR

- Frais de recherche et de rédaction si le projet se fait via un prestataire externe.
- Frais de mise en page, d'impression, de traduction (si celles-ci ne peuvent être faits en interne).
- Frais de promotion, de publication, d'édition en ligne.
- Frais de distribution, si la brochure est distribuée physiquement (frais d'envoi postal, les coûts de distribution en main propre, transport, etc.).
- Frais administratifs.
- Frais de mise à jour : relecture, recherches et révision.



LIENS

Inspiré des initiatives des communes de Molenbeek-Saint-Jean, Woluwe-Saint-Lambert, Evere et Ixelles.

Brochure de la commune de Molenbeek-Saint-Jean :

[Brochure d'informations pour les familles monoparentales — Français \(irisnet.be\)](#)
[brochure-famille-monoparentale-fr.pdf \(irisnet.be\)](#)

Brochure de la commune de Woluwe-Saint-Lambert :

[Vie de famille « Woluwe-Saint-Lambert Woluwe-Saint-Lambert \(woluwe1200.be\)](#)
<https://www.calameo.com/read/00437479461f29298c42f>

Brochure de la commune d'Evere :

[Brochure Parents solos](#)

Brochure de la commune d'Ixelles :

[Familles monoparentales : guide pratique - CBCS](#)

[Familles monoparentales - Guide pratique by Ixelles | Elsene - Issuu](#)

Lien utile :

Website de Bruxelles Social :

<https://social.brussels/sector/606>

Plan bruxellois de soutien aux familles monoparentales – equal.brussels :

https://equal.brussels/wp-content/uploads/2021/07/Plan_Mono_FR.pdf

Site régional Parentsolo :

<https://parentsolo.brussels/>